

Arrêté de police de circulation et stationnement
ODP Travaux – Voirie : N° 2026_135

Le Maire de la Commune de Saint-Astier ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article 2213-1 ;
Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et notamment les articles L2125-1 à L2125-6 ;
Vu le Code de l'Urbanisme notamment ses articles L421- à 421-8 ;
Vu le Code de la Voirie Routière et notamment les articles L113-2 et L115-1 ;
Vu le Code de la Route et les articles L 411-1 à L411-7 ;
Vu le Code Pénal et les articles R644-2 à R644-2-1 ;
Vu le règlement de voirie de la Communauté de communes Isle Vern Salembre, adopté le 21/01/2021 ;
Considérant l'intervention des services techniques municipaux pour des travaux de réparations du barrage – Place du lieutenant Maneim à 24110 SAINT-ASTIER ;
Considérant qu'il y a lieu d'assurer la sécurité des usagers de la voie publique ainsi que celle des intervenants durant ces interventions

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Les services techniques municipaux procéderont à des travaux de réparations du barrage – Place du lieutenant Maneim à 24110 SAINT-ASTIER ; **du LUNDI 28 SEPTEMBRE au MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2026 inclus.**

ARTICLE 2 : En raison de ces travaux, le **stationnement de tous les véhicules sera interdit sur 4 places de stationnement en bas de la Place Maneim (à gauche des containers à poubelle) du VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2026 à partir de 13H30 AU MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2026 à 16h00**

ARTICLE 3 : La pose, la maintenance et la dépose de la signalisation réglementaire seront effectuées par les soins des services municipaux. Le présent arrêté sera affiché aux extrémités du chantier.

ARTICLE 4 : Toute contravention au présent arrêté est constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 5 : Exécution et ampliation de l'arrêté

- Monsieur le Maire de Saint Astier
- Monsieur l'Adjoint chargé des travaux
- Madame la Directrice Générale des services
- Monsieur le Directeur des services techniques
- La police municipale
- Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie de Saint-Astier
- Monsieur le Commandant du Centre de Secours de Saint-Astier

Fait à SAINT-ASTIER, le 24 septembre 2026
P/Monsieur le Maire,
L'Adjoint délégué
Éric CHEVALIER

